

Amphithéâtre de Martigny

Nouvelle vie dans les gradins

Martigny Le célèbre monument va faire l'objet d'une réhabilitation complète. Le projet a été lancé par Léonard Gianadda, qui a promis un montant à sept chiffres pour en assurer le financement.



Le mécène Léonard Gianadda et l'archéologue Thomas Hufschmid, mandaté par la Confédération, en pleine discussion sur le projet de rénovation des gradins de l'amphithéâtre de Martigny. Le Nouvelliste
PAR OLIVIER.RAUSIS@LENOUVELLISTE.CH

Cure de jouvence pour l'amphithéâtre

MARTIGNY

L'édifice antique va faire l'objet d'une réhabilitation complète de ses gradins. Le projet a été lancé par Léonard Gianadda, qui en assure le financement.

Une nouvelle vie pour l'amphithéâtre de Martigny. Telle est la finalité du projet de réaménagement des gradins de ce monument exceptionnel soumis dès ce vendredi à l'enquête publique par la commune de Martigny.

Cette dernière a répondu positivement à une initiative de Léonard Gianadda: «Après le funérarium d'Octodure, j'ai songé à mettre en valeur quelque chose de plus réjouissant et ai proposé de financer, pour un montant à sept chiffres, l'aménagement de ces nouveaux gradins.» On précisera que les installations actuelles en bois sont fortement délabrées et exigent des frais d'entretien annuels importants.

Le feu vert de la Confédération

Désireux d'avancer rapidement, Léonard Gianadda a lancé son nouveau projet de mécénat en février dernier, faisant appel aux compétences de l'architecte Katsumi Darbellay et de l'ancien archéologue cantonal François Wiblé.

Le monument étant propriété de la Confédération, toute intervention doit être approuvée par les instances fédérales et cantonales. L'archéologue Thomas Hufschmid, qui travaille pour le site antique Augusta-Raurica à Bâle, a été mandaté par la Confédération pour examiner et valider le projet.

Il s'est déplacé à plusieurs reprises à Martigny avant de donner son feu vert, d'entente avec le Service valaisan des monuments historiques: «Cet amphithéâtre, d'importance pour la Suisse, doit être préservé. La structure antique ne peut donc pas être touchée, ce qui est le cas en l'espèce, les aménagements envisagés étant réversibles. Il s'agit d'un beau projet qui améliore incontestablement l'existant.»

François Wiblé confirme qu'il ne s'agit pas d'une restitution des gradins antiques, mais d'une évocation, d'une réalisation moderne à l'intérieur d'une enveloppe antique. Quant à Léonard Gianadda, il estime que «l'heureux mariage de l'antique et du moderne donnera un essor nouveau à ces vestiges exceptionnels. Ce sera un enrichissement incontestable pour Martigny-la-Romaine, sur les plans archéologique, artistique, musical, folklorique et économique.»

Réalisation en 2020

Le mécène octodurien espère que la concrétisation de cet aménagement aura lieu d'ici à la fin de l'automne. Ce qui devrait être le cas selon l'architecte Katsumi Darbellay qui en présente les grandes lignes: «L'idée est d'aménager des gradins en béton, légèrement teinté, au même emplacement que ceux en bois, mais de forme arrondie, en suivant la courbe du monument existant. Le gradin supérieur sera supprimé mais le nombre de places assises, environ 1900, demeure identique. Quant aux deux promenoirs, inférieur et supérieur, ils seront végétalisés.»

De son côté, la commune de Martigny, qui assure l'entretien et la gestion du site, soutient sans réserve le projet. «Il a été validé par la municipalité, convaincue que le réaménagement de cet amphithéâtre redynamisera l'utilisation d'un édifice exceptionnel actuellement sous-exploité», souligne le vice-président David Martinetti.

Pour l'exécutif octodurien, la nouvelle visibilité qui en résultera contribuera à accentuer la notoriété et le rayonnement culturel de Martigny en Suisse et à l'étranger.

Bientôt 2000 ans

D'une dimension intérieure de 75 sur 63 mètres, de forme elliptique,

l'amphithéâtre du Vivier date du début du Ilesième. Il a été utilisé jusqu'à la fin du IVe siècle et pouvait accueillir, selon les estimations, plus de 5000 personnes assises. Abandonné, peu à peu comblé par les alluvions de la Dranse, mais toujours visible, il fait l'objet de sondages archéologiques en 1883, 1896, de 1909 à 1912, puis en 1939.

Sa véritable réhabilitation est cependant lancée en 1972 par la Fondation Pro Octoduro, qui en organise la rénovation. Les murs romains sont restaurés, les voûtes reconstituées, des escaliers et des gradins installés. Le nouvel amphithéâtre de Martigny est inauguré en 1991.

PAR OLIVIER.RAUSIS@LENOUVELLISTE.CH

**Cet email a été envoyé à {EMAIL}.
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur Fondation Pierre Gianadda.**

[Se désinscrire](#)

Envoyé par

 sendinblue

Fondation Pierre Gianadda
59, rue du Forum
1920 Martigny
info@gianadda.ch
027/722.39.78

